CULTURE VIANDE

Les Entreprises Françaises des Viandes

17, place des Vins de France

75012 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Cabinet Le Tinier
Expertise Comptable
Conseil et Audit

11 Parc de Brocéliande
BP 76203
35762 SAINT GREGOIRE CEDEX
Tél. + 33 (0)2 99 14 33 14

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Bretagne
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Rennes
SELAS au capital de 583 800 € - RCS Rennes B 432 422 285 – Siret 432 422 285 00036 - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 22432422285

CULTURE VIANDE

Les Entreprises Françaises des Viandes

17, place des Vins de France

75012 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Cabinet Le Tinier
Expertise Comptable
Conseil et Audit

11 Parc de Brocéliande
BP 76203
35762 SAINT GREGOIRE CEDEX
Tél. + 33 (0)2 99 14 33 14

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Bretagne

Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Rennes
SELAS au capital de 583 800 € - RCS Rennes B 432 422 285 – Siret 432 422 285 00036 - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 22432422285

Cabinet Le Tinier
Expertise Comptable
Conseil et Audit

11 Parc de Brocéliande
BP 76203
35762 SAINT GREGOIRE CEDEX
Tél. + 33 (0)2 99 14 33 14

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs les Membres

De Culture Viande

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Syndicat Professionnel **CULTURE VIANDE** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, **arrêtés dans les conditions rappelées précédemment**, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le syndicat ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre syndicat.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à SAINT-GREGOIRE, le 04 Mai 2020

SELAS CABINET LE TINIER
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE RENNES
Représentée par **REGIS LANCELOT**

ANNEXE AU RAPPORT
DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ACTIF	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois) Net	%	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
Capital souscrit non appelé (0)							
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	4 200		4 200	0,40	4 200	0,43	
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles	68 180	55 153	13 027	1,24	16 827	1,73	
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations	236 622		236 622	22,51	236 622	24,34	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	13 720		13 720	1,31	13 720	1,41	
TOTAL (I)	***322 723***	***55 153***	***267 570***	25,45	***271 370***	27,92	
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés	283 266		283 266	26,94	245 671	25,28	
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs					4 015	0,41	
. Personnel	2		2	0,00			
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 195		1 195	0,11	6 363	0,65	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	8 830		8 830	0,84	6 063	0,62	
. Autres	277 723		277 723	26,42	301 233	30,99	
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments financiers à terme et jetons détenus							
Disponibilités	196 752		196 752	18,72	118 771	12,22	
Charges constatées d'avance	15 956		15 956	1,52	18 493	1,90	
TOTAL (II)	***783 724***		***783 724***	74,55	***700 610***	72,08	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)							
Primes de remboursement des obligations (IV)							
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)							
TOTAL ACTIF (0 à V)	***1 106 448***	***55 153***	***1 051 295***	100,00	***971 979***	100,00	

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 423 641)	**423 641**	40,30	**401 800**	41,34
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	***16 949***	1,61	***21 841***	2,25
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***440 591***	41,91	***423 641***	43,59
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	180 000	17,12	150 000	15,43
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	***180 000***	17,12	***150 000***	15,43
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	47	0,00	47	0,00
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 022	7,14	68 876	7,09
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	108 992	10,37	96 583	9,94
. Organismes sociaux	148 506	14,13	138 590	14,26
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	75 866	7,22	79 157	8,14
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	21 971	2,09	10 857	1,12
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	300	0,03	4 226	0,43
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***430 704***	40,97	***398 338***	40,98
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***1 051 295***	100,00	***971 979***	100,00

Cabinet Le Tinier

COMPTE DE RÉSULTAT	France	Exportation	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois) Total	%	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois) Total	%	Variation absolue (12 / 12) Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	1 678 397		1 678 397	100,00	1 673 224	100,00	5 173	0,31
Chiffres d'Affaires Nets	**1 678 397**		**1 678 397**	100,00	**1 673 224**	100,00	**5 173**	0,31
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			81 867	4,83	88 904	5,31	-7 037	-7,91
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			18 310	1,09	3 935	0,24	14 375	365,31
Autres produits			8 381	0,50	513	0,03	7 868	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			***1 786 955***	106,47	***1 766 577***	105,58	***20 378***	1,15
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			-198	-0,00			-198	N/S
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			409 802	24,42	448 459	26,80	-38 657	-8,61
Impôts, taxes et versements assimilés			11 072	0,66	14 342	0,86	-3 270	-22,79
Salaires et traitements			840 251	50,06	795 682	47,55	44 569	5,60
Charges sociales			427 031	25,44	407 974	24,38	19 057	4,67
Dotations aux amortissements sur immobilisations			6 776	0,40	7 164	0,43	-388	-5,41
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant					13 760	0,82	-13 760	-100,00
Dotations aux provisions pour risques et charges			30 000	1,79	30 000	1,79		0,00
Autres charges			21 640	1,29	3 078	0,18	18 562	603,05
Total des charges d'exploitation (II)			***1 746 375***	104,05	***1 720 458***	102,82	***25 917***	1,51
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**40 580**	2,42	**46 119**	2,76	**-5 539**	-12,00
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances			726	0,04	686	0,04	40	5,83
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			***726***	0,04	***686***	0,04	***40***	5,83
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)								
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**726**	0,04	**686**	0,04	**40**	5,83
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**41 306**	2,46	**46 804**	2,80	**-5 498**	-11,74

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	588	0,04			588	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***588***	0,04			***588***	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-588**	-0,03			**-588**	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	23 769	1,42	24 963	1,49	-1 194	-4,77
Total des Produits (I+III+V+VII)	***1 787 681***	106,51	***1 767 263***	105,62	***20 418***	1,16
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***1 770 732***	105,50	***1 745 421***	104,31	***25 311***	1,45
RÉSULTAT NET	**16 949** *Bénéfice*	1,01	**21 841** *Bénéfice*	1,31	**-4 892**	-22,39
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Cabinet Le Tinier

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 1 051 294,71 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 16 949,46 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Frais d'établissement
- Fonds commercial
- Intérêts immobilisés
- Intérêts sur éléments de l'actif
- Avances aux dirigeants
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social
- Parts bénéficiaires
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail immobilier
- Crédit-bail mobilier
- Engagements financiers
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

Cabinet Le Tinier

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	*de 01 à 03 ans*
Brevets	*07 ans*
Agencements, aménagements des terrains	*de 06 à 10 ans*
Constructions	*de 10 à 20 ans*
Agencement des constructions	*12 ans*
Matériel et outillage industriels	*05 ans*
Agencements, aménagements, installations	*de 06 à 10 ans*
Matériel de transport	*04 ans*
Matériel de bureau et informatique	*de 03 à 10 ans*
Mobilier	*de 05 à 10 ans*

CULTURE VIANDE

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentée en EUROS

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Evénements postérieurs à la clôture
Nous n'avons aucun évènement postérieur à la clôture pouvant avoir un impact sur les comptes à vous signaler.
N'ayant pas de lien avec une situation préexistante à la clôture de l'exercice, la crise sanitaire mondiale liée au « Covid 19 » n'a donné lieu à aucun ajustement des comptes au 31 décembre 2019.
A ce jour, l'activité de notre syndicat s'est poursuivie.
A la date d'arrêté des comptes, nous n'avons pas encore identifié les impacts définitifs post-clôture que pourrait avoir cette crise sur la valeur comptable des actifs et des passifs ainsi que sur le résultat de l'année en cours.

Cabinet Le Tinier

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit°, créat° viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	*4 200*		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements	*44 277*		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	*27 596*		*2 977*
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	*71 873*		*2 977*
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	*236 622*		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	*13 720*		
TOTAL	*250 343*		
TOTAL GENERAL	*326 416*		*2 977*

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			*4 200*	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements			*44 277*	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		*6 670*	*23 903*	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		*6 670*	*68 180*	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			*236 622*	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			*13 720*	
TOTAL			*250 343*	
TOTAL GENERAL		*6 670*	*322 723*	

CULTURE VIANDE

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentée en EUROS

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers	*33 409*	*3 401*		*36 810*
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	*21 638*	*3 375*	*6 670*	*18 343*
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	*55 047*	*6 776*	*6 670*	*55 153*
TOTAL GENERAL	*55 047*	*6 776*	*6 670*	*55 153*

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales,agencements,constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	*3 401*				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	*3 375*				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	*6 776*				
TOTAL GENERAL	*6 776*				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Cabinet Le Tinier

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions	*150 000*	*30 000*		*180 000*
TOTAL Provisions	*150 000*	*30 000*		*180 000*
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	*17 320*		*17 320*	
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	*17 320*		*17 320*	
TOTAL GENERAL	*167 320*	*30 000*	*17 320*	*180 000*
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		*30 000*	*17 320*	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

CULTURE VIANDE

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentée en EUROS

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	*13 720*		*13 720*
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	*283 266*	*283 266*	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	*2*	*2*	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	*1 195*	*1 195*	
- T.V.A.	*8 830*	*8 830*	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	*277 723*	*277 723*	
Charges constatées d'avance	*15 956*	*15 956*	
TOTAL GENERAL	*600 692*	*586 972*	*13 720*
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	*47*	*47*		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	*75 022*	*75 022*		
Personnel et comptes rattachés	*108 992*	*108 992*		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	*148 506*	*148 506*		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	*75 866*	*75 866*		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	*21 971*	*21 971*		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	*300*	*300*		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	*430 704*	*430 704*		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

Cabinet Le Tinier

8 - AUTRES TABLEAUX

8.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Entreprises liées ou avec lesquelles la société à un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. à un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

CULTURE VIANDE

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentée en EUROS

8.2 - FRAIS D'ETABLISSEMENT

	Valeurs nettes	Taux d' amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

8.3 - FONDS COMMERCIAL

Désignation	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant

Cabinet Le Tinier

8.4 - INTERETS IMMOBILISES

Montant des intérêts inclus dans le coût de production des immobilisations faites par l'entreprise pour elle-même:

Désignation	Montant
TOTAL	

8.5 - INTERETS SUR ELEMENTS DE L'ACTIF

Montant des intérêts inclus dans la valeur des stocks au bilan:

Désignation	Montant
TOTAL	

CULTURE VIANDE
ANNEXE
Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentée en EUROS

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - AVANCES AUX DIRIGEANTS

Désignation	Montant origine	Remboursem. antérieurs	Remboursem. exercice	Net

Conditions consenties:

9.2 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	*3 990*
Autres créances	*277 079*
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	*281 069*

9.3 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	*47*
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*18 531*
Dettes fiscales et sociales	*164 968*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	*300*
TOTAL	*183 847*

Cabinet Le Tinier

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.4 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	*15 956*	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	*15 956*	

Commentaires:

9.5 - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

9.6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice		
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice		

Commentaires:

9.7 - PARTS BENEFICIAIRES

Valeur	Nombre

Etendue des droits qu'elles confèrent:

CULTURE VIANDE

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentée en EUROS

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.8 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	*1 678 397*
TOTAL	*1 678 397*

Répartition par marché géographique	Montant
France	*1 678 397*
Etranger	
TOTAL	*1 678 397*

9.9 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. impots	Impots
Résultat courant	*43 367*	*24 260*
Résultat exceptionnel (et participation)	*-588*	*196*
Résultat comptable	*18 323*	*24 456*

Commentaires:

Cabinet Planchenault

Cabinet Le Tinier

10 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.1 - CREDIT BAIL IMMOBILIER

	Terrains	Constructions	Total
Valeur d'origine			
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
TOTAL			
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Exercice			
TOTAL			
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice			

10.2 - CREDIT BAIL MOBILIER

	Install Mat Out	Autres	Total
Valeur d'origine			
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
TOTAL			
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Exercice			
TOTAL			
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice			

CULTURE VIANDE

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentée en EUROS

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.3 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés :	
Indemnité de fin de carrière	*729 449*
TOTAL	*729 449*
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Cabinet Le Tinier

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.4 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS	
Provisions règlementées :	
Autres :	
TOTAL	

Allègements de la dette future d'impôts	Montant
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Autres :	
TOTAL	

Nature des différences temporaires	Montant
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long-terme	

Commentaires:

CULTURE VIANDE

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentée en EUROS

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.5 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

	Montant
Rémunérations allouées aux membres:	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

10.6 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	*5 900*
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	*5 900*

Commentaires:

10.7 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	*10*	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	*10*	

Commentaires:

10.8 - ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			*729 449*
TOTAL			*729 449*

Commentaires:
Les indemnités dues aux salariés en cas de départ à la retraite ont été valorisées au 31 décembre 2019 à 475 134 Euros charges comprises. Cette somme a été provisionnée partiellement dans les comptes à hauteur de 120 000.00 Euros. La part non provisionnée s'élève à 355 134.00 Euros.

Cabinet Le Tinier

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

Cabinet Le Tinier

CULTURE VIANDE

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentée en EUROS

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	*423 641*	*401 800*	*372 977*	*350 394*	*299 556*
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	*1 678 397*	*1 673 224*	*1 633 986*	*1 582 522*	*1 615 552*
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	*62 236*	*94 168*	*103 007*	*88 673*	*146 003*
c) Impôt sur les bénéfices	*24 456*	*24 963*	*29 413*	*26 292*	*25 423*
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*37 780*	*69 205*	*73 594*	*62 381*	*120 580*
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*18 323*	*21 841*	*28 823*	*22 584*	*50 838*
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	*10*	*10*	*9*	*10*	*10*
b) Montant de la masse salariale	*838 849*	*795 682*	*821 766*	*816 092*	*764 394*
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	*426 372*	*407 974*	*417 811*	*409 435*	*374 761*

Observations complémentaires

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en EUROS

11 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
BERCY PLACE	*916 000*		*25,00*	*236 622*	*236 622*			*258 243*	*-3 290*	
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

CULTURE VIANDE

Les Entreprises Françaises des Viandes

17, place des Vins de France

75012 PARIS

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Cabinet Le Tinier
Expertise Comptable
Conseil et Audit

11 Parc de Brocéliande
BP 76203
35762 SAINT GREGOIRE CEDEX
Tél. + 33 (0)2 99 14 33 14

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Bretagne

Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Rennes
SELAS au capital de 583 800 € - RCS Rennes B 432 422 285 – Siret 432 422 285 00036 - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 22432422285

Cabinet Le Tinier
Expertise Comptable
Conseil et Audit

11 Parc de Brocéliande
BP 76203
35762 SAINT GREGOIRE CEDEX
Tél. + 33 (0)2 99 14 33 14

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs les Membres

DE CULTURE VIANDE

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Syndicat Professionnel, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Dans le cadre de notre mission, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Refacturation de Personnel Association CELENE

Votre Syndicat, administrateur de l'Association CELENE, a refacturé la totalité du salaire ainsi que les charges sociales afférentes de Monsieur Christophe LAPASIN à cette Association. Des frais relatifs à l'accueil d'un stagiaire ont également été refacturés.

A ce titre, votre Syndicat a facturé, en 2019, un montant de **112 556 € HT**, comptabilisé en produits dans le compte « 708 400 - Mise à disposition de personnel ».

Par ailleurs, votre Syndicat a participé aux frais de fonctionnement 2019 de l'Association CELENE, à hauteur de 13.000 **€**, montant comptabilisé dans le compte « 625 201 – Participation CELENE ».

Convention de Prestations AGEPEV

Il a été conclu, le 03 Juillet 2013, une convention de prestations de services avec l'Association pour la gestion du paritarisme dans les entreprises des viandes (AGEPEV), dont votre Syndicat est administrateur. Celle-ci définit les prestations qui sont fournies par CULTURE VIANDE au profit de l'AGEPEV et leurs modalités de financement.

Il en résulte que l'animation, la gestion comptable et administrative ainsi que le secrétariat de l'AGEPEV sont assurés par CULTURE VIANDE. En contrepartie, une somme de **17.000 € HT** sera facturée au titre des frais de gestion administrative et comptable ainsi que **20.000 € HT** au titre des frais de secrétariat.

Ainsi, au titre de 2019, votre Syndicat a comptabilisé en produits, une somme de **37.000 € HT** dans le compte « 706 000 – Prestations soumises ».

Les financements arrêtés dans cette convention concernaient l'année 2013. Les éventuels ajustements pour les années ultérieures seront fixés par avenant. Il n'y a pas eu de modification depuis 2013.

Fait à SAINT-GREGOIRE, le 04 Mai 2020

SELAS CABINET LE TINIER
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE RENNES
Représentée par **REGIS LANCELOT**